



Rue du Stade de Cavani - 97600 AJAJOUZOU
Téel : (0269) 61. 03.09 - Fax : (0269) 61.05.06



LA MISSION LOCALE DE MAYOTTE - MLM - SES SERVICES ET LES EMPLOIS D'AVENIR

La Mission Locale de Mayotte

Elle est présente sur:

- Le Centre de Mamoudzou (le siège)

- - 5 antennes
 - Centre : Tsararano
 - Sud : Chirongui
 - Petite Terre : Pamandzi
 - Nord: Koungou et Hamjago

- - **4 lieux d'accueil permanents**
 - MROALE
 - Chiconi
 - Sada
 - Ouangani

Une activité autour de 5 axes

- 1- Repérage, Accueil, Information, Orientation
- 2- Accompagner des parcours d'insertion
- 3-Favoriser l'insertion professionnelle
- 4- Observer le territoire
- 5- Ingénierie de projet

Les services aux jeunes



- 📍 **Accueil**
- 📍 **Écoute**
- 📍 **Orientation**
- 📍 **Accompagnement des parcours d'insertion.**
- 📍 **Formation**
- 📍 **Emploi**
- 📍 **Suivi médical**

Les dispositifs déployés

- FIPJ



Pour sécuriser les parcours d'insertion des jeunes déjà en formation/près de l'emploi

- Emplois d'Avenir



Pour donner un premier emploi aux jeunes très peu qualifiés.

Les Emplois d'Avenir

- Déployé depuis le 1^{er} Novembre 2012
- Dispositif d'accompagnement en matière d'insertion par l'emploi des jeunes peu ou pas qualifiés.
- CDI ou CDD 3 ans maxi.

Jeunes éligibles

- Être âgé de 16 à 25 ans et jusqu' 'à 30 ans pour les personnes reconnues travailleurs handicapés.
- Être inscrit à la Mission locale et à Pôle Emploi.
- Pas ou peu diplômés (à BAC+3)

EMPLOYEURS : Les conditions

- Tout secteur d'activité (cf arrêté préfectoral)
- Tutorat obligatoire
- Obligation de parcours de formation
- Etre à jour de ses cotisations auprès d'OPCALIA

EMPLOYEURS : Les avantages

Secteur marchand :

- Aide financière de l'Etat **35% du SMIG (1226,94)**
- Soit une aide de 429,43 € brut par mois
- Soit un reste à payer 797,51 € brut par mois
- Aide annuelle accordée par l'ETAT : 5153,16 € brut
- Reste à payer sur l'année par l'employeur : 9570,12 €

Secteur non-marchand

- Aide financière de l'Etat **75% du SMIG (1226,94)**
- Soit une aide de 920,20 € brut par mois
- Soit un reste à payer 306,74 € brut par mois
- Aide annuelle accordée par l'ETAT : 11042,4 € brut
- Reste à payer sur l'année par l'employeur : 3680,88 €
- Exonération des charges sociales.

PROCEDURE

- 1- Envoyer une fiche de poste incluant les missions et les critères pré-requis.
- 2- La fiche de poste sera soumise pour étude en commission. Les membres de la commission vont vérifier la conformité de l'offre et l'éligibilité du candidat.
- 3- Dès que la commission communiquera un avis favorable, la mission locale vous demandera d'apporter les documents nécessaires pour concrétiser le projet d'embauche

LES DOCUMENTS A FOURNIR

Employeurs

- Extrait Kbis
- Avis de situation INSEE
- RIB de l'entreprise
- Déclaration préalable à l'embauche

Jeunes

- Pièce d'identité
- La carte de pôle emploi du candidat (Facultatif)
- Contrat de travail
- Attestation de sécurité sociale
- Le CV du jeune

LA DEMANDE DE PRISE (CERFA)

- La mission Locale se charge de compléter et éditer le CERFA, et vous contactera pour la signature
- Transmission des documents à l'ASP pour déclencher l'aide de l'Etat.

SUIVI DES JEUNES

- 1^{er} contact à l'entrée de l'emploi : 1^{er} mois du démarrage cela permet de voir l'intégration du jeune dans l'entreprise et sa prise de poste.
- Le bilan d'intégration : 3 mois après l'embauche, permet de faire un premier état des lieux et d'ajuster les engagements initiaux si besoin, et notamment le parcours prévisionnel de formation
- Les bilans intermédiaires : Permettent de faire le point sur les compétences et qualifications déjà acquises et restant à acquérir, ainsi que la réalisation du parcours prévisionnel de formation, à chaque échéance annuelle (à 12 et 24 mois), pour vérifier le respect des engagements de l'employeur;
- Le bilan final : 2 mois avant la fin du contrat prévu à pour objet notamment de finaliser l'attestation d'expérience professionnelle.

CONTACT

ABDOULLAHI SITI

ALI MARIAMA

**Coordinatrice des
Emplois d'Avenir**

GSM: 06 39 02 86 21

Tel: 02 69 61 03 09

Fax: 02 69 61 05 04

siti.abdollahi@gmail.com

***Conseillère en insertion
chargée de suivi***

GSM: 06 39 02 86 09

Tél : 0269 61 03 09

Fax: 02 69 61 05 04

ali.mariama@mlm976.org



MERCI DE VOTRE ATTENTION